

PC4. PRESENTATION DU PROJET

Notes préliminaires :

- **Ce bâtiment n'est pas destiné à recevoir du public.**
- **Ce bâtiment est soumis aux réglementations du Code du Travail.**
- **Ce bâtiment n'est pas classé au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.**

1 PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN.

Le terrain est situé sur la commune de Fournès, dans le Gard. Il est bordé :

- Au Sud par une ZAC existante longeant l'autoroute A9,
- A l'Est par le péage de Remoulins,
- Au Nord par d'autres terrains non construits partiellement occupés par des vignes et des friches,
- Et à l'Ouest par la RD 192.

La parcelle, localisée dans la vallée alluviale du Gardon, est plantée en grande partie de vignobles, elle comprend également quelques arbres (plantations de pins), des haies et des friches plus ou moins embroussaillées.

D'une surface de 137 285 m², le terrain présente une pente de 3% environ, montant de l'ouest vers l'est, et de 0,2% environ montant du nord au sud.

Il comprend deux petits bâtiments qui seront démolis dans le cadre de ce projet, le présent permis de construire valant également permis de démolir.

2 PRESENTATION DU PROJET.

Le terrain sera débroussaillé et mis à niveau pour accueillir un centre de tri de colis, ses zones extérieures d'exploitation et ses bureaux.

L'accès principal se fera par le Nord, depuis un rond-point créé pour le projet. Ce rond-point comprend un accès véhicules légers et bus d'une part, et un accès poids-lourds d'autre part. La voirie dédiée aux poids-lourds permet de stocker 20 camions en entrée et 10 en sortie en amont du poste de garde, pour ne pas empiéter sur la voirie publique en cas de congestion.

L'accès VL-bus servira également aux véhicules de maintenance et de livraison.

Au sud est prévue une sortie secondaire du parking VL, et une sortie saisonnière pour les PL (4 mois par an). Cet accès constituera également un accès secondaire pour les services de secours.

Le bâtiment est implanté est-ouest, avec des zones d'exploitation extérieures sur ses 3 faces Nord, Est et Sud. La cote NGF d'implantation a été déterminée de manière à équilibrer au maximum les mouvements de terre sur la parcelle, tout en minimisant l'impact visuel du bâtiment depuis son environnement.

Le terrain sera clos sur tout son périmètre, par une clôture de hauteur 2m, en grillage à mailles rectangulaires de 50x200mm, de couleur vert foncé. Des clôtures intérieures protégeront les stationnements et bassins.

Le centre de tri est composé d'un soubassement en panneaux de béton préfabriqué, au droit des portes à quais, et de panneaux métalliques plans et micro-nervurés blanc gris RAL 9002, à pose horizontale. Les numéros de portes sont inclus dans un bandeau métallique jaune Dahlia RAL 1033.

Les deux ensembles de locaux sociaux et chauffeurs, aux angles Nord-Est et Sud-Est, sont traités en panneaux métalliques plans gris RAL 7038, tout comme les locaux techniques divers (transformateurs, groupe électrogène, etc.).

Un escalier d'accès en toiture est encloué dans un ensemble de panneaux métalliques plans à pose horizontale, gris Agate RAL 7038.

Les façades des bureaux de plain-pied, à l'ouest du bâtiment, sont composées de panneaux métalliques plans gris RAL 180 40 05 et gris anthracite RAL 7016, à pose horizontale. Elles sont rythmées par une bande métallique et des auvents d'entrée jaune Dahlia RAL 1033. Les menuiseries métalliques des bureaux et locaux sociaux seront en aluminium, châssis RAL 7016 gris anthracite.

En toiture des bureaux, des ventelles métalliques forment un masque pour les équipements de chauffage et traitement d'air, de couleur gris anthracite RAL 7016. Des équipements de traitement d'air sont également en prévus en toiture principale.

Les façades des postes de garde principal et saisonnier sont constituées de panneaux métalliques plans Gris Agate RAL 7038, avec un soubassement en briques rouge pour le poste de garde principal. Les menuiseries métalliques seront en aluminium, châssis RAL 7016 gris anthracite.

Au Sud de l'aire de bus, un parking véhicules légers comporte 325 places, dont 16 places accessibles aux personnes à mobilité réduite, à proximité immédiate de l'entrée des bureaux. Ce parking comprend également une dépose-minute pour 2 véhicules. Conformément à la réglementation, 20% des places VL pourront être équipées de bornes de recharge électrique, des fourreaux étant prévus à cet effet.

Une aire clôturée pour 80 vélos ainsi qu'un stationnement pour 16 motos sont également prévus.

4 emplacements sont également prévus à proximité du local sprinkler et des locaux électriques, pour le stationnement des véhicules de maintenance (en plus des 325 places).

Les aires d'exploitation extérieures comprennent également 129 places de stationnement camions.

L'aspect paysager est décrit dans la notice ci-après.

La toiture du bâtiment principal sera équipée de panneaux photovoltaïques, pour une production dédiée à l'autoconsommation, d'une puissance crête de 500 kWc.